



# BULLETIN D'INFORMATION

## SAISON 2022 / 2023

# SECRETARIAT GENERAL

*Délégation du Roannais*  
Tél : 04.77.44.51.90

**PV N° 18 DU SAMEDI 17/12/2022**

Réunion du 12 décembre 2022

### **ARRETES MUNICIPAUX des 9 - 10 et 11 décembre 2022**

St André d'Apchon – Moulin Cherier – Mably – Lentigny – le Coteau – Pouilly les Nonains – Villemontais – St Léger Sur Roanne – Renaison – St Haon le Vieux – Panissières – Chambost Longessaigne – St Symphorien de Lay – Pradines – Coutouvre – St Martin la Sauveté – Renaison – Villers – Ouches – Sail les Bains – St Martin D'Estreaux – Champoly – Noirétable -Neulise – Riorges – St André d'Apchon – St Romain la Motte – Bussières – St Germain Lespinasse – St Haon le Vieux – St Julien La Vètre – Montagny – St Alban les Eaux – Roanne jusqu'au 19/12 - Montrond les Bains jusqu'au 18/12 - La Pacaudière jusqu'au 28/02/2023.

### **CARNET NOIR**

- Le président, les membres du Comité Directeur et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à M. GAILLARD Jean Luc (membre de la Commission des Arbitres) et à sa famille, suite au décès de son papa, ancien Président de Villers. La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 14 décembre en l'église de Villers.

- Le président, les membres du Comité Directeur et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à M. PARISEL Fabrice (arbitre) et à sa famille, suite au décès de son maman.

### **TRESORERIE**

Le relevé n° 1, pour la saison 2022 – 2023, de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur « Footclubs », dans :

« Organisation »,

« Etat du Compte »,

« Délégation du Roannais », **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Règlement par chèque à la Délégation pour le **lundi 2 janvier 2023** : dernier délai.

Par avance, merci de votre règlement.

### **FMI – FEUILLE DE MATCH**

Nous vous rappelons que la **Feuille de Match Informatisée (FMI)** est **obligatoire pour toutes les compétitions, de Seniors à U15**. Si, pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas l'utiliser, **il est impératif de faire une feuille de match « papier »**. Par sécurité, pensez à prendre en photo la composition des équipes.

- Bien vérifier lors de l'envoi de la FMI, **que la feuille de match « FMI » a bien été transmise via la tablette, sinon retransmettre la FMI.**

**A compter du week-end des 15 et 16 octobre, les clubs fautifs seront amendés.**

### **AVIS AUX CLUBS ET JOUEURS** **RAPPEL IMPORTANT**

- La Commission de Discipline constate de plus en plus que les joueurs exclus par un carton rouge lors d'une rencontre, ne transmettent pas de rapport, suite à leur exclusion.

Nous rappelons que le rapport permet au joueur de s'expliquer sur son comportement et permet à la commission de prendre une bonne décision ; à défaut de rapport, la commission s'appuiera sur le seul rapport de l'arbitre. (article 128 des RG).

Les rapports doivent être fournis par courrier ou par mail au plus tard dans les 48 heures ouvrable après la rencontre.

Les clubs sont priés d'en prendre bonne note pour les prochains matchs.

### **ANNONCE IMPORTANTE À TOUS LES CLUBS**



# BULLETIN D'INFORMATION

## SAISON 2022 / 2023

# SECRETARIAT GENERAL

*Délégation du Roannais*  
Tél : 04.77.44.51.90

Nous constatons, sur le site du District de la Loire, lors d'une recherche de coordonnées d'un club, que la majeure partie des numéros de téléphone du bureau ou des responsables de club sont « non diffusables »... Ainsi, il est très compliqué de contacter les clubs.

Nous demandons à tous les clubs, **AVANT SANCTION**, de procéder à la MAJ des coordonnées téléphoniques, des principaux dirigeants, (président, secrétaire, correspondant, éducateurs), l'indicateur « diffusion » se positionne à « **DIFFUSABLE** » impérativement.

### CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de football bénéficient d'un tarif préférentiel sur la billetterie en ligne pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT

Prochaines rencontres :

- vendredi 16 décembre à 20h : Chorale – Limoges.
- vendredi 23 décembre à 20h : Chorale – Pau/Lacq/Orthez